



58 avenue du Labé - ZA les Paluds 2
CS 51484
13785 AUBAGNE Cedex

Tél. : 0442049981
Fax : 0442049927
Email : contact@alcyon.pro

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

RAPPORT DE REPERAGE 20170303031 ELEMENTAIRE SOLIDARITE-1 / AMIANTE
ELEMENTS OBJETS DE TRAVAUX DESIGNES PAR LE DONNEUR D'ORDRES LORS DE NOTRE VISITE
ETABLI EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL LE 07/06/2017

Objet

La présente mission consiste à établir le constat de repérage avant réalisation de travaux dénommé mission « Travaux ».

Ce repérage a pour objectif d'identifier les matériaux et produits susceptibles de libérer des fibres d'amiante à l'occasion des travaux prévus par le donneur d'ordre et est réalisé pour satisfaire l'exigence du code du travail portant sur l'évaluation des risques pour les salariés. La méthodologie appliquée est celle de la norme NF X 46-020 de décembre 2008 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis ».

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre.

Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.

Bien objet de la mission

Adresse :	chemin de la Bigotte 13015 MARSEILLE
Partie de bien inspectée :	Eléments objets de travaux désignés par le donneur d'ordres lors de notre visite.
Date de visite :	24/04/2017

Ce rapport a fait l'objet d'une commande en date du : 07/06/2017

Nicolas VINCENT

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

Sommaire

1.	Renseignements concernant la mission	2
2.	Conclusions du rapport	4
3.	Description générale du bien et réalisation du repérage	7
4.	Résultats détaillés du repérage	9
5.	Attestation sur l'honneur.....	10
6.	Attestation d'assurance.....	11
7.	Certificat de compétences	14
8.	Annexes.....	15

1. Renseignements concernant la mission

1.1 Désignation du bâtiment

Type de bâtiment : Ecole
Numéro (indice) : 20170303031 Elémentaire Solidarité (1)
Date du permis de construire
(à défaut date de Non communiqué
construction) :
Adresse complète : chemin de la Bigotte
13015 MARSEILLE
Référence cadastrale : Non Communiqué
Bien en copropriété : Pas de copropriété
Fonction principale du bâtiment : Ecole élémentaire

1.2 Désignation du client

Désignation du Propriétaire :

Nom : Ville de Marseille
Adresse : STB Nord-9 rue Paul Brutus
13233 MARSEILLE CEDEX 20

1.3 Désignation de l'opérateur de repérage

Nom : Nicolas VINCENT
Email : contact@alcyon.pro
Certification de compétence : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par BUREAU VERITAS Certification Le Guillaumet 92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX. Le N° du certificat est 2546614 délivré le 29/10/2012 et expirant le 28/10/2017.

1.4 Organisme chargé de la mission

Raison Sociale : ALCYON
Adresse : 58 avenue du Labé - ZA les Paluds 2 - CS 51484 - 13785 AUBAGNE Cedex
Numéro SIRET : 419 035 381 00047
Code NAF : 7112B

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

N° TVA : FR 26 419 035 381
N° RCS : Marseille 2001 B 01199
Compagnie d'assurance : Nom de la compagnie : EBA Insurance Services
N° de police : B117700425/265707
Valide jusqu'au : 31/03/2018

1.5 Désignation du laboratoire d'analyse

Nom : ITGA Aix En Provence
Adresse : Arteparc - Bâtiment E - Route de la côte d'Azur
CS n° 30012
13590 MEYREUIL

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-1029.

1.6 Avertissement et définition du champ de la mission :

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 de décembre 2008 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).

Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)

Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe A1 de la norme NFX 46-020 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

▪ **Nature et périmètre des travaux envisagés :**

Travaux désignés par le donneur d'ordres lors de notre visite.

▪ **Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :**

Néant

L'inspection des ouvrages, compris dans le périmètre de repérage défini par le programme des travaux, doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

Si, à l'issue des travaux, des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés lors de la présente mission sont laissés en place, il est ici rappelé au propriétaire du bâtiment qu'il reste à leur égard tributaire des obligations réglementaires définies par le Code de la santé publique.

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

2. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières :

Un enduit de lissage amianté sur mur béton banché est repéré dans l'ancienne chaufferie. Cet enduit, recouvert par un enduit projeté type gouttelettes dans le bâtiment, est potentiellement présent sur l'ensemble des structures béton banché du bâtiment.

2.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

Après analyse en laboratoire :

Description	Localisation	Prélèvement	Etat
mur/enduit de lissage béton banché [Hors annexe 13-9]	Ancienne chaufferie (SSOL) et potentiellement sur ensemble des structures béton banché	n° 55177	Bon état

Sur justificatifs (marquage, document consulté) :

Description	Localisation	Nom justificatif	Etat
Néant			

2.2 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

Sur justificatifs :

Description	Localisation	Justification	Nom justificatif
Néant			

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

Après analyse en laboratoire :

Description	Localisation	Prélèvement
mur/béton banché (béton banché 1 mur) [Hors annexe 13-9]	Ancienne chaufferie (SSOL)	n° 55176
Faux plafond/Panneau (panneaux fifrait)	Ancienne chaufferie (SSOL)	n° 55179
Mur/Enduit projeté (enduit mur 1)	Ancienne chaufferie (SSOL)	n° 55178
mur/béton banché (béton banché 2 mur) [Hors annexe 13-9]	Chaufferie en fonctionnement (SSOL)	n° 55183
façade/béton + peinture [Hors annexe 13-9]	Chaufferie en fonctionnement (SSOL)	n° 55184
Mur/Enduit projeté (enduit mur 2)	Stockage (ETAGE 2)	n° 55180
Plafond/Enduit projeté (enduit plafond)	Stockage (ETAGE 2)	n° 55181
Revêtement de mur/Colle de carrelage (colle plinthe)	Stockage (ETAGE 2)	n° 55182

Matériaux ou produits qui par nature ne contiennent pas d'amiante :

Description	Localisation
Néant	

2.3 Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectuées

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Néant		

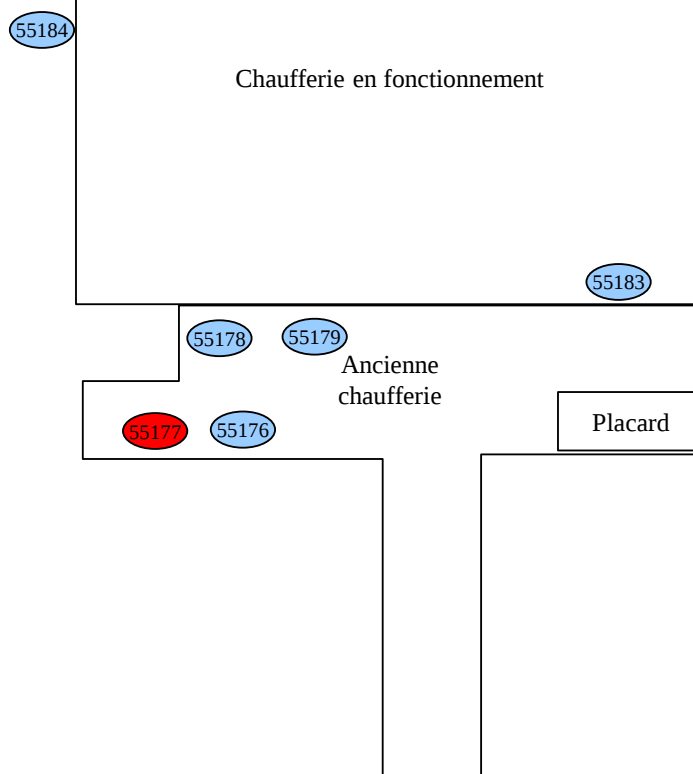
2.4 Plans de localisation des MPCA

Sont précisées sur le plan ou croquis les informations suivantes :

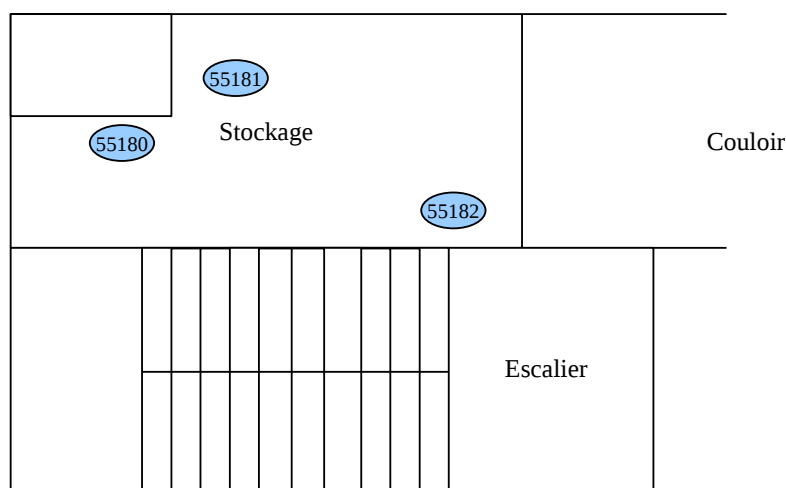
- La localisation des éventuels sondages complémentaires à l'inspection visuelle
- La localisation des prélèvements
- La localisation des matériaux et produits contenant de l'amiante ou susceptibles d'en contenir si des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

SOUS SOL



ETAGE 2



LEGENDE



PRÉLÈVEMENT SANS AMIANTE
(N° D'ANALYSE).



PRÉLÈVEMENT CONTENANT DE
L'AMIANTE (N° D'ANALYSE).

ATTENTION : un enduit de lissage amianté sur béton banché à été identifié dans l'ancienne chaudière. Cet enduit, recouvert par un enduit projeté type gouttelettes dans le bâtiment, est potentiellement présent sur l'ensemble des structures béton banché du bâtiment.

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux



Enduit de lissage amianté sur mur béton banché visible dans l'ancienne chaufferie. Cet enduit, recouvert par un enduit projeté type gouttelettes dans le bâtiment, est potentiellement présent sur l'ensemble des structures béton banché du bâtiment.
Echantillon 55177

3. Description générale du bien et réalisation du repérage

Date du repérage 24/04/2017
Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage Néant
Représentant du propriétaire (accompagnateur) M. PINTENO (Ville de Marseille)

3.1 Liste des pièces visitées

SSOL : Ancienne chaufferie, Chaufferie en fonctionnement
ETAGE 2 : Stockage

3.2 Tableau récapitulatif des pièces visitées

Nom	Descriptif
Ancienne chaufferie	SSOL
Chaufferie en fonctionnement	SSOL
Stockage	ETAGE 2

3.3 Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

3.4 Méthodologie du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante :

Dans le périmètre des travaux définis par le donneur d'ordre, l'opérateur de repérage procède à un examen visuel des ouvrages en vue de rechercher puis de recenser et identifier les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante (matériau ou produit ayant intégré de l'amiante pendant certaines périodes de leur fabrication) entrant dans le cadre de la présente mission et pouvant être sollicités directement ou indirectement lors des travaux envisagés.

L'inspection visuelle peut être complétée par investigations approfondies et des sondages qui permettent de s'assurer de la composition interne d'un ouvrage ou d'un volume.

La mission est réalisée selon les prescriptions décrites à l'annexe A de la Norme NF X 46 020 de décembre 2008.

A l'issue de cette inspection sont recensés les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante.

En fonction de sa connaissance, de son expérience et du type de matériau ou produit (annexe A de la Norme NF X 46 020 de décembre 2008), l'opérateur de repérage peut conclure à la présence d'amiante sans recourir aux prélèvements et analyses.

En cas de doute sur la présence d'amiante (absence d'informations documentaires, produits non identifiés), un ou des prélèvements pour analyses sont réalisés sur les matériaux et ou produits susceptibles de contenir de l'amiante pour conclure à l'absence ou à la présence d'amiante.

Les prélèvements concernent tout ou une partie de l'épaisseur des matériaux conformément aux prescriptions de l'annexe A de la norme NF X 46-020 de décembre 2008.

Conformément aux prescriptions de l'annexe B de la norme NF X 46-020 de décembre 2008 :

- les prélèvements sont réalisés dans des conditions conduisant à une pollution minimale des lieux.
- pour éviter tout risque de contamination croisée :
 - les outils sont à usage unique ou sont soigneusement nettoyés après chaque prélèvement.
 - les prélèvements sont conditionnés individuellement en double emballage étanche.
- pour assurer une parfaite traçabilité des échantillons prélevés, l'identification est portée de manière indélébile sur l'emballage et si possible sur l'échantillon. Une fiche d'accompagnement, reprenant l'identification est transmise au laboratoire.

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

4. Résultats détaillés du repérage

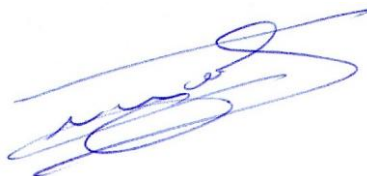
Localisation	Inspection				Matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'Amiante		
	Composant de la construction (catégorie)	Partie du composant inspecté	Description	Sondage N° (type)	Prélèvement	Conclusion	
						Présence/ absence d'amiante	Etat
Ancienne chaufferie (SSOL)	mur	béton banché	béton banché 1 mur	-	Oui : 55176	Absence d'amiante	
Ancienne chaufferie (SSOL)	Faux plafond	Panneau	panneaux fibralith	-	Oui : 55179	Absence d'amiante	
Ancienne chaufferie (SSOL)	Mur	Enduit projeté	enduit mur 1	-	Oui : 55178	Absence d'amiante	
Chaufferie en fonctionnement (SSOL)	mur	béton banché	béton banché 2 mur	-	Oui : 55183	Absence d'amiante	
Chaufferie en fonctionnement (SSOL)	façade	béton + peinture		-	Oui : 55184	Absence d'amiante	
Stockage (ETAGE 2)	Mur	Enduit projeté	enduit mur 2	-	Oui : 55180	Absence d'amiante	
Stockage (ETAGE 2)	Plafond	Enduit projeté	enduit plafond	-	Oui : 55181	Absence d'amiante	
Stockage (ETAGE 2)	Revêtement de mur	Colle de carrelage	colle plinthe	-	Oui : 55182	Absence d'amiante	
Ancienne chaufferie (SSOL) et potentiellement sur ensemble des structure béton banché	mur	enduit de lissage béton banché		-	Oui : 55177	Présence d'amiante	Bon état

Observations :

Un enduit de lissage amianté sur mur béton banché est repéré dans l'ancienne chaufferie. Cet enduit, recouvert par un enduit projeté type gouttelettes dans le bâtiment, est potentiellement présent sur l'ensemble des structures béton banché du bâtiment.

Cachet de l'opérateur


ALCYON
 58, avenue Labé - ZA les Paluds 2
 CS 51484
 13785 AUBAGNE CEDEX
 Tél. 04 42 04 99 81 - Fax 04 42 04 99 27
 Siren 419 035 381
 Mail : alcyon_marseille@yahoo.fr



Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 24/04/2017
 par : Nicolas VINCENT
 Rapport édité le : 07/06/2017

à : AUBAGNE Cedex

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante avant travaux

5. Attestation sur l'honneur

Je, soussigné Nicolas VINCENT, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante avant travaux

6. Attestation d'assurance



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

Référence: 330238

Nous, EBA INSURANCE SERVICES LTD, agissant sous forme d'une délégation de souscription dont le numéro d'agrément est B11771600425, certifions que notre client :

ALCYON
58 Avenue Labé
ZA Les Paluds 2
13400 Aubagne

Est titulaire par notre intermédiaire d'un contrat de Responsabilité Civile Professionnelle et d'Exploitation sous le n° B117700425/265707

VALIDITÉ

LA PERIODE DE VALIDITE DE LA PRÉSENTE ATTESTATION S'ETEND DU 01/04/2017 AU 31/03/2018.

DESIGNATION DES ASSUREURS

Numéro de contrat	Garantie	Désignation et adresse des Assureurs
B117700425/265707 (n° mandat B11771600425)	responsabilité civile professionnelle	Assureur : Lloyd's 100% (numéros et pourcentages des syndicats : 50% syndicat Channel 2015, 50% syndicat CV Starr 1919) One Lime Street, London EC3M 7HA Royaume-Uni

CHACQUE SYNDICAT S'ENGAGEANT CHACUN POUR SA PART ET NON L'UN POUR L'AUTRE, SANS SOLIDARITE ENTRE EUX.

EBA INSURANCE SERVICES
150 Leadenhall Street, London, EC3V 4QT
t:+44(0)20 7929 7711 f:+44(0)20 7929 7733 e:eba@eba-london.co.uk w:ebainsuranceservices.com
Lloyd's Broker - 1177: Authorised and Regulated by the Financial Conduct Authority: Company Registration no. 3609556

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante avant travaux

ACTIVITÉS GARANTIES

- Maîtrise d'Oeuvre de désamiantage, démolition et retrait peinture plomb
- Assistant à Maîtrise d'ouvrage (programmation, évaluation & budgétisation à l'exclusion de toute activité de maîtrise d'œuvre) de désamiantage, démolition, retrait peinture plomb et pathologie des bois
- Expert diagnostic pour les expertises suivantes : Contrôle Périodique amiante, Diagnostic amiante avant travaux et avant démolition, Diagnostic amiante avant-vente, Dossier technique amiante, Diagnostic gaz, Diagnostic termites, Etat parasitaire, Exposition au plomb (CREP), Recherche de plomb avant travaux et avant démolition, Loi Carrez, diagnostic de performance énergétique, Diagnostic légionellose, Etat de l'installation intérieure de l'électricité, Millièmes
- Missions normées de contrôle de chantiers de désamiantage, et décontamination de peintures au plomb
- Expert diagnostic sur les équipements industriels uniquement dans le cadre de diagnostics avant démantèlement.
- Expert judiciaire
- Audit sans préconisation & Formation

CONDITIONS SPECIALES

A dérogation de l'Article 8.1.18 EXCLUSIONS ET DECHEANCE des conditions générales, il est entendu que les garanties du présent contrat s'étendent aux missions et interventions de l'Assuré concernant l'Amiante

A dérogation de l'Article 3.2. OUVRAGES GARANTIS des conditions générales, il est entendu que les garanties du présent contrat s'étendent aux missions et interventions de l'Assuré sur ouvrages de type: portes d'écluse, ponts levants, ouvrage de stockage d'eau, barrages, retenues & ouvrages de prise et rejet d'eau

EBA INSURANCE SERVICES
150 Leadenhall Street, London, EC3V 4QT
t:+44(0)20 7929 7711 f:+44(0)20 7929 7733 e:eba@eba-london.co.uk w:ebainsuranceservices.com
Lloyd's Broker - 1177: Authorised and Regulated by the Financial Conduct Authority: Company Registration no. 3609556

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante avant travaux

OBSERVATIONS

Ces contrats d'assurance seront soumis aux lois de la République Française.

Les missions sont garanties en France et Dom-Toms.

Cette attestation est délivrée :

- pour des opérations de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN) ou à des règles professionnelles acceptées par la C2P,
- pour des procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
 - d'un Agrément Technique Européen (ATE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P,
 - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable,
 - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.
- les assureurs ne couvrent en aucun cas les conséquences d'un abandon de chantier.

La présente attestation est valable jusqu'au 31/03/2018, et ne peut engager l'assureur en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat (remises à l'assuré) auxquelles elle se réfère. Elle ne constitue qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

L'attestation est valable sous réserve des dispositions de l'article L113-3 du code des assurances régissant le paiement de la cotisation.

Fait à Londres, le 28/03/2017
Pour servir et faire valoir ce que de droit.



EBA INSURANCE SERVICES LTD,
en sa qualité de mandataire de certains
Souscripteurs du Lloyd's et de Compagnies
d'Assurance

EBA INSURANCE SERVICES
150 Leadenhall Street, London, EC3V 4QT
t:+44(0)20 7929 7711 f:+44(0)20 7929 7733 e:eba@eba-london.co.uk w:ebainsuranceservices.com
Lloyd's Broker - 1177: Authorised and Regulated by the Financial Conduct Authority: Company Registration no. 3609556

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante avant travaux

7. Certificat de compétences

BUREAU VERITAS
Certification



Certificat
Attribué à

Monsieur Nicolas VINCENT

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat*
Amiante	Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	29/10/2012	28/10/2017
Plomb sans mention	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	29/10/2012	28/10/2017
Plomb avec mention	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	16/01/2013	15/01/2018
Termites métropole	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification	29/10/2012	28/10/2017

Date : 10/11/2016 Numéro de certificat : 2546614

Jacques MATILLON - Directeur Général

 MIXTE
Papier
FSC® C021765


COFRAC
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION
N°4-0087
Ligne des sites et
portées disponibles
sur www.cofrac.fr

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-diaq

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle – Immeuble Le Guillaumet – 92046 Paris La Défense

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante avant travaux

8. Annexes

Sommaire des annexes

Résultats d'analyses.....9 pages

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante avant travaux



Arteparc - Bât E - Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT041705-672 EN DATE DU 04/05/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALCYON SARL
M. Nicolas VINCENT
58, Avenue du Labé
ZA Les Paluds 2 - CS 51484
13785 AUBAGNE Cedex

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0417-7426
Echantillon ITGA : IT041705-672
Reçu au laboratoire le : 27/04/2017

Réf. Client :

Commande	3918-3031
Dossier client	3918-3031
Echantillon	55176 - Béton banché mur 1 - Ancienne chaufferie SSOL
Description ITGA	Matériau compact gris en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau compact gris en vrac	META le 03/05/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante avant travaux



Arteparc - Bât E - Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT041705-673 EN DATE DU 04/05/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALCYON SARL
M. Nicolas VINCENT
58, Avenue du Labé
ZA Les Paluds 2 - CS 51484
13785 AUBAGNE Cedex

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0417-7426
Echantillon ITGA : IT041705-673
Reçu au laboratoire le : 27/04/2017

Réf. Client :

Commande	3918-3031
Dossier client	3918-3031
Echantillon	55177 - Enduit de lissage - Ancienne chaufferie SSOL
Description ITGA	Enduit compact gris en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris en vrac	META le 04/05/2017	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Mylene VINCI - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante avant travaux



Arteparc - Bât E - Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT041705-674 EN DATE DU 04/05/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALCYON SARL
M. Nicolas VINCENT
58, Avenue du Labé
ZA Les Paluds 2 - CS 51484
13785 AUBAGNE Cedex

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0417-7426
Echantillon ITGA : IT041705-674
Reçu au laboratoire le : 27/04/2017

Réf. Client :

Commande	3918-3031
Dossier client	3918-3031
Echantillon	55178 - Enduit mur 1 - Ancienne chaufferie SSOL
Description ITGA	Enduit beige en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit beige en vrac + peinture non séparable	META le 04/05/2017	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Mylene VINCI - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante avant travaux



Arteparc - Bât E - Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT041705-675 EN DATE DU 04/05/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALCYON SARL
M. Nicolas VINCENT
58, Avenue du Labé
ZA Les Paluds 2 - CS 51484
13785 AUBAGNE Cedex

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0417-7426
Echantillon ITGA : IT041705-675
Reçu au laboratoire le : 27/04/2017

Réf. Client :

Commande	3918-3031
Dossier client	3918-3031
Echantillon	55179 - Plafond fibralith - Ancienne chaufferie SSOL
Description ITGA	Bois en lamelles avec liant / Matériau beige et gris en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Bois en lamelles avec liant + matériau beige et gris en vrac	META le 03/05/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante avant travaux



Arteparc - Bât E - Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



Accréditation n° 1-1029

Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT041705-676 EN DATE DU 04/05/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALCYON SARL
M. Nicolas VINCENT
58, Avenue du Labé
ZA Les Paluds 2 - CS 51484
13785 AUBAGNE Cedex

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0417-7426
Echantillon ITGA : IT041705-676
Reçu au laboratoire le : 27/04/2017

Réf. Client :

Commande	3918-3031
Dossier client	3918-3031
Echantillon	55180 - Enduit mur 2 - Stockage étage 2
Description ITGA	Enduit blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit blanc en vrac + peinture non séparable	META le 03/05/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante avant travaux



Arteparc - Bât E - Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT041705-677 EN DATE DU 04/05/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALCYON SARL
M. Nicolas VINCENT
58, Avenue du Labé
ZA Les Paluds 2 - CS 51484
13785 AUBAGNE Cedex

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0417-7426
Echantillon ITGA : IT041705-677
Reçu au laboratoire le : 27/04/2017

Réf. Client :

Commande	3918-3031
Dossier client	3918-3031
Echantillon	55181 - Enduit plafond - Stockage étage 2
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 03/05/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante avant travaux



Arteparc - Bât E - Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT041705-678 EN DATE DU 04/05/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALCYON SARL
M. Nicolas VINCENT
58, Avenue du Labé
ZA Les Paluds 2 - CS 51484
13785 AUBAGNE Cedex

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0417-7426
Echantillon ITGA : IT041705-678
Reçu au laboratoire le : 27/04/2017

Réf. Client :

Commande	3918-3031
Dossier client	3918-3031
Echantillon	55182 - Colle plinthe - Stockage étage 2
Description ITGA	Colle blanche / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Colle blanche + carrelage	META le 03/05/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante avant travaux



Arteparc - Bât E - Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT041705-679 EN DATE DU 04/05/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALCYON SARL
M. Nicolas VINCENT
58, Avenue du Labé
ZA Les Paluds 2 - CS 51484
13785 AUBAGNE Cedex

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0417-7426
Echantillon ITGA : IT041705-679
Reçu au laboratoire le : 27/04/2017

Réf. Client :

Commande	3918-3031
Dossier client	3918-3031
Echantillon	55183 - Béton banché mur 2 + Peinture - Chaufferie SSOL
Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau compact gris hétérogène + peinture non séparable	META le 03/05/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylene VINCI - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'Amiante avant travaux



Arteparc - Bât E - Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -
13590 MEYREUIL
Tél : 04.42.12.11.20
Fax : 04.42.26.69.58
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT041705-680 EN DATE DU 04/05/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

ALCYON SARL
M. Nicolas VINCENT
58, Avenue du Labé
ZA Les Paluds 2 - CS 51484
13785 AUBAGNE Cedex

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0417-7426
Echantillon ITGA : IT041705-680
Reçu au laboratoire le : 27/04/2017

Réf. Client :

Commande	3918-3031
Dossier client	3918-3031
Echantillon	55184 - Béton + Peinture - Façade
Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau compact gris hétérogène + peinture non séparable	META le 03/05/2017	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Mylene VINCI - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1